

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Baccalauréat 2020 : une délibération sécurisée

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ON ne connaîtra pas cette année l'ambiance qui régnait lors des délibérations de l'examen du Baccalauréat. La crise sanitaire liée au Covid-19 l'interdit. Les différents candidats à la session 2019-2020 du Baccalauréat vont devoir s'adapter à cette nouvelle donne. Tout comme le ministère de l'Éducation nationale qui a décidé de digitaliser l'affichage des résultats.

Alors que la crise sanitaire due au nouveau coronavirus ne cesse de gagner du terrain au Gabon (8 388 cas, 6 734 guérisons et 53 décès, selon les chiffres du Copil), ce département ministériel a dû prendre des mesures exceptionnelles pour communiquer les résultats du Baccalauréat. Mettant ainsi fin aux habituels embrassades, cris de joie ou pleurs qui marquaient ces moments intenses dans les centres d'examen. Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguia-Daouda, a indiqué qu'il allait "privilégier la communication numérique. Ce mode de communication sera mis en place pour éviter les attroupements. Pour la suite, quand le maximum de personnes auront consulté leurs résultats, nous pourrions éventuellement les afficher". Dans cette optique, l'Éducation nationale va s'appuyer sur la plateforme numérique Xgestedu.com et les canaux de messagerie classique (notamment le SMS) pour permettre aux lycéens de découvrir le verdict final.

Si cette mesure est une réponse pour éviter la propagation du nouveau coronavirus, elle se veut novatrice pour les prochaines sessions d'examen, estiment des observateurs qui s'accordent à dire que celle-ci pose un certain nombre de problèmes. "Rien n'indique que les personnes qui vont envoyer nos résultats ne vont pas se tromper sur les moyennes. Il ne faut pas oublier que plusieurs personnes, à l'intérieur du pays, n'ont pas de téléphone portable pour recevoir leurs résultats. Comme le fait que

tout le pays n'est pas couvert par le journal l'Union".

Stratégie adaptée au contexte • Des inquiétudes auxquelles a répondu le directeur général des Examens et concours (DGEC), Joachim Ondjila Ognele. "Nous travaillons de manière à ce que chaque candidat puisse recevoir ses résultats à temps. Cela implique tout le monde et chacun devra jouer sa partition", a-t-il indiqué.

"Au regard du contexte épidémiologique du pays, il était important d'apporter des solutions qui prennent en compte l'aspect sanitaire. Pour ce faire, nous avons mis en place quatre solutions. À savoir le site web www.drpi-men.fr, le SMS PUSH qui consiste à dématérialiser la procédure de publication d'informations des candidats, le journal l'Union et une application mobile disponible sur les smartphones Android", a souligné le conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Philippe Meye. Pour lui, "le contexte de la pandémie nous conduit à faire preuve d'imagination pour éviter les attroupements. C'est pourquoi ces différentes solutions vont nous permettre d'adresser aux candidats leurs résultats via ces canaux d'information adaptés".

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer les apprenants sur les plateformes numériques, en raison du nombre d'utilisateurs, le conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale rassure les uns et les autres en affirmant que toutes les options ont été étudiées.

"Pour le Baccalauréat, nous avons pris toutes les mesures pour fluidifier le trafic. Nous avons donc diversifié les canaux de diffusion en fonction des informations qui doivent être adressées. Par SMS PUSH, le candidat va recevoir son matricule, son centre d'examen associé à la province, sa salle de classe, l'heure de passation d'épreuves, son résultat d'examen (admis ou recalé), sa moyenne et les épreuves à reprendre lorsqu'il s'agit du second tour", a-t-il conclu.



La délibération du baccalauréat se fera par voie numérique cette année



Évaluation à distance et

Diversifier les canaux de communication

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

PANDEMIE du Covid-19 oblige. Cette année, la délibération de l'examen du baccalauréat se fera selon de nouvelles modalités définies par le ministère de l'Éducation nationale. La communication numérique est l'option choisie par le chef de ce département, Patrick Mouguiama-Daouda. C'est-à-dire l'envoi des résultats par messagerie sur les numéros de portable des candidats, l'application Xgest, un site web et dans le journal l'Union.

Une initiative soutenue par les partenaires sociaux qui, d'ailleurs, ont fait d'autres propositions au gouvernement, pouvant permettre aux différents candidats d'avoir leurs résultats à temps. "Nous pensons que l'initiative du gouvernement est à soutenir. Il s'agit là de minimiser les risques de contamination de masse du coronavirus. Avec les liesses populaires, accompagnées d'embrassades, des cris de joie et de pleurs, que l'on observe le plus souvent lors de la délibération de



Fridolin Mve Messa, SG du Sena

cet examen, le port de masque seul ne pourra pas suffire", souligne Fridolin Mve Messa, secrétaire général du Syndicat de l'éducation nationale (Sena).

Avant d'ajouter : "Il faut que le ministère diversifie les canaux de communication des résultats du Bac. Il faut utiliser la télévi-

sion, la radio, la presse en ligne, la presse écrite et tout ce qu'il y a comme supports de communication pour proclamer les résultats. Cela permettra aux candidats admissibles d'avoir leurs résultats à temps et de se préparer en conséquence pour le deuxième tour."



Que des craintes !

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

LE nouveau mode de délibération de l'examen du baccalauréat devrait permettre d'éviter les attroupements dans les centres d'examen. Celui-ci consiste à communiquer les résultats du bac via les canaux de diffusion que sont les sites web, le journal l'Union, le téléphone portable, etc. Les candidats au baccalauréat auront juste à recourir à leurs téléphones mobiles, par exemple, pour connaître leur sort. Ces différents modes de communication annoncés dans

une note circulaire du ministre de l'Éducation nationale suscitent déjà des réactions diverses. Si certains y voient un moyen de limiter la dissémination du virus, d'autres estiment que ces plateformes pourraient porter préjudice aux candidats, du fait des inégalités en termes de couverture de réseau, de distribution du journal papier et d'accès au téléphone mobile.

Plutôt que d'avoir recours au service de messagerie court, d'aucuns suggèrent de publier ces résultats via la radio et la télévision, par exemple. Ces médias pourraient plus facilement faire large diffusion des

résultats du bac, sans toutefois soumettre les élèves et parents aux exigences des nouvelles technologies.

"Nous comprenons et saluons l'initiative du ministère de l'Éducation nationale. Il se trouve toutefois que, sur le terrain, la réalité est toute autre. Il y a encore au Gabon des élèves pour qui le téléphone portable est un luxe. Les plus hautes autorités devraient en tenir compte", fait savoir Hélène Ndombi, une parente d'élève.

Interrogé sur la question, le directeur général des Examens et concours, Joachim Ondjila Ognélé, fait savoir que toutes

les dispositions ont été prises de sorte à ne défavoriser aucun candidat : "Les candidats au bac ont été préparés à ce projet innovant. Nous avons leurs contacts. Ils étaient répartis par 20 dans chaque salle, lors des compositions. Nous pouvons également livrer les résultats en respectant ce protocole. Grâce à la communication numérique et les relais des médias mis en place, les candidats n'auront pas à consulter les mêmes canaux de communication au même moment", a-t-il indiqué.



Photo : Rudy Hombenet/L'Union